

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le GN déclare l'état d'urgence à Kimmirut

Kimmitut, Nunavut (le 2 novembre 2024) - Aujourd'hui, le ministre des Services communautaires et gouvernementaux (SCG) du gouvernement du Nunavut, David Joanasie, a déclaré l'état d'urgence à Kimmitut en vertu de la [Loi sur les mesures d'urgence du Nunavut](#), qui entre en vigueur immédiatement.

« La Gestion des urgences du Nunavut travaille en étroite collaboration avec ses partenaires locaux et territoriaux pour répondre aux besoins des résidentes et résidents », a déclaré le ministre Joanasie. « Nous nous engageons à trouver des solutions pour assurer la sécurité de toutes les personnes affectées ».

Le 31 octobre 2024, la Société d'énergie Quллиq a signalé une panne totale de courant dans toute la localité. Une source d'alimentation de secours limitée est disponible et un centre de secours a été mis en place à l'école Qaqqalik.

La nécessité de déclarer l'état d'urgence à ce stade est d'accélérer les opérations et de permettre au GN de s'assurer que les aides nécessaires sont disponibles pour le hameau de Kimmirut. Le GN disposera ainsi d'une autorité supplémentaire pour contrôler et attribuer les biens des ministères du GN et des agences publiques en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence*.

Pour l'instant, tous les résidents et résidentes de Kimmirut sont priés de suivre les directives et les conseils émis par le GN.

L'état d'urgence sera en vigueur pendant 14 jours, à partir du 2 novembre 2024.

###

Contact avec les médias :

Heather Grant
Analyste des politiques
Ministère des Services communautaires et gouvernementaux
867-975-5465
CGSComms@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagqitaujkat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uviutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.